

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**18 NOVEMBRE 2013
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 18 novembre 2013, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum.

Absent : Monsieur le maire Martin Damphousse

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

2013-401 Désignation d'un président d'assemblée

Considérant l'absence de monsieur le maire Martin Damphousse;

Considérant qu'aucun maire suppléant n'a encore été nommé pour le mois de novembre 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes nomme madame la conseillère Brigitte Collin à titre de présidente d'assemblée pour la tenue de la séance générale du 18 novembre 2013.

Adoptée.

2013-402 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2013 de la Ville de Varennes

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2013 de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2013-403 Publication du rapport du maire sur la situation financière 2013 de la Ville de Varennes

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le texte du rapport du maire sur la situation financière 2013 de la Ville soit publié dans le journal *La Relève* diffusé dans la Ville et ce, au lieu d'être distribué gratuitement à chaque adresse civique, le tout conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Adoptée.

**2013-404 Dépôt du rapport de la trésorière
Situation financière au 31 octobre 2013**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport de la trésorière sur la situation financière de la Ville en date du 31 octobre 2013.

Adoptée.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Zone concernée par la modification de zonage 707-51
- Travaux visés par la demande d'autorisation au MDDEFP pour l'usine d'épuration
- Présence des élus lors d'une consultation sur le transport ferroviaire

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2013-405 Approbation procès-verbal séance générale 2 octobre 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 2 octobre 2013 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2013-406 Approbation des comptes – octobre 2013

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'octobre 2013 :

Fonds d'administration : 4 020 674.63 \$
(Chèques numéros 13405 à 13637, 13638 à 13642 et 13643 à 13824 paiements par débit direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 1 255 285.86 \$
*(Chèques numéros 1361 à 1410)
Le chèque 1402 a été annulé*

Certificat de la trésorière numéro 2454

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2013-37 Avis de motion – Règlement 631-22 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 631-22 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville.

A-2013-38 Avis de motion - Règlement numéro 707-51 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions relatives aux remises isolées pour les bâtiments occupés par un usage habitation multifamiliale

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-51 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions relatives aux remises isolées pour les bâtiments occupés par un usage habitation multifamiliale.

2013-407 Premier projet - Avis de motion - Règlement numéro 707-51 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions relatives aux remises isolées pour les bâtiments occupés par un usage habitation multifamiliale

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-51 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions relatives aux remises isolées pour les bâtiments occupés par un usage habitation multifamiliale soit et est adopté.

Adoptée.

A-2013-39 Avis de motion – Règlement 771-1 modifiant le règlement 771 décrétant des travaux de réfection de la rue Langlois et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 810 000 \$ pour en acquitter le coût afin d'ajouter une compensation locale pour l'égout sanitaire

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 771-1 modifiant le règlement 771 décrétant des travaux de réfection de la rue Langlois et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 810 000 \$ pour en acquitter le coût afin d'ajouter une compensation locale pour l'égout sanitaire.

A-2013-40 Avis de motion – Règlement 797 Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Varennes

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 797 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Varennes.

2013-408 Adoption – Projet de règlement 797 Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Varennes

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le projet de règlement 797 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Varennes.

Adoptée.

A-2013-41 Avis de motion – Règlement 802 décrétant un emprunt de 82 500 \$ pour payer le coût de refinancement du solde non amorti des règlements 555, 579, 581, 635, 637, 638, 680, 689, 701, 702, 704 et 705 et d'émettre des obligations à cet effet

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 802 décrétant un emprunt de 82 500 \$ pour payer le coût de refinancement du solde non amorti des règlements 555, 579, 581, 635, 637, 638, 680, 689, 701, 702, 704 et 705 et d'émettre des obligations à cet effet.

2013-409 Adoption – Règlement 534-40 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin d’apporter des modifications aux interdictions de stationnement et de circulation, à la signalisation et aux règles de sécurité

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le 534-40 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin d’apporter des modifications aux interdictions de stationnement et de circulation, à la signalisation et aux règles de sécurité.

Adoptée.

2013-410 Adoption – Règlement 534-42 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin d’abaisser la limite de vitesse sur une partie du boulevard de la Marine

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-42 modifiant le règlement 534 relatif au stationnement, à la circulation et à la sécurité publique afin d’abaisser la limite de vitesse permise de 50 km/h à 30 km/h sur une partie du boul. de la Marine.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant les demandes de dérogations mineures ci-après; aucune intervention.

**2013-411 Dérogation mineure no 1057-90-4713
Installation d'enseignes détachées
530 à 536, boulevard Lionel-Boulet**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour l'installation d'enseignes détachées au 530 à 536, boulevard Lionel-Boulet;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCUE 2013-09-55 du 25 septembre 2013, le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 29 octobre 2013 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure n° 1057-90-4713 afin de permettre l'installation d'enseignes détachées supplémentaires, tel qu'illustré par les plans en annexes des présentes.

Le terrain porte le numéro de lot 638 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes dans la zone C-209.

Adoptée.

**2013-412 Dérogation mineure no 1056-99-6265
Installation d'enseignes détachées
540, boulevard Lionel-Boulet**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour l'installation d'enseignes détachées au 540, boulevard Lionel-Boulet;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCUE 2013-09-57 du 25 septembre 2013, le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 29 octobre 2013 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure n° 1056-99-6265 afin de permettre l'installation d'enseignes détachées supplémentaires, tel qu'illustré par les plans en annexes des présentes.

Le terrain porte le numéro de lot 639 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes dans la zone C-209.

Adoptée.

**2013-413 Dérogation mineure no 1354-27-4085
Ajout d'une 3e porte de chargement sur le mur avant du bâtiment principal
1445, boulevard Lionel-Boulet**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant pour l'ajout d'une 3^e porte de chargement sur le mur avant du bâtiment principal au 1445, boulevard Lionel-Boulet;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCUE 2013-09-60 du 25 septembre 2013, le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter ladite demande;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève*, édition du 29 octobre 2013 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure n^o 1354-27-4085 afin de permettre l'ajout d'une 3^e porte de chargement sur le mur avant du bâtiment principal, tel qu'illustré par les plans en annexes des présentes.

Le terrain porte les numéros de lots 515-8 et 515-P du cadastre officiel de la paroisse de Varennes dans la zone I-207.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2013-414 Inspection et analyse de bornes d'incendie, manipulation de vannes et écoute de fuites pour 2014 avec option de reconduction pour deux ans en 2015 et 2016
*Nordik Eau inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'inspection et l'analyse de bornes d'incendie, manipulation de vannes et écoute de fuites pour 2014 avec option de reconduction pour deux ans en 2015 et 2016;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 28 octobre 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Nordik Eau inc.* de Joliette, pour l'inspection et l'analyse de bornes d'incendie, manipulation de vannes et écoute de fuites pour 2014 avec option de reconduction pour deux ans en 2015 et 2016, selon sa soumission du 24 octobre 2013, pour un montant 20 876.59 \$ taxes incluses pour 2014. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Adoptée.

2013-415 Analyse de l'eau potable pour 2014 avec option de reconduction pour deux ans en 2015 et 2016
Biovet inc.

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'analyse de l'eau potable pour 2014 avec option de reconduction pour deux ans en 2015 et 2016;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 12 novembre 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme *Biovet inc.*, de Saint-Hyacinthe, pour l'analyse de l'eau potable pour 2014 avec option de reconduction pour deux ans en 2015 et 2016, selon sa soumission du 7 novembre 2013, pour un montant de 15 182.45 \$ taxes incluses pour 2014. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Adoptée.

2013-416 Remplacement des chaises au centre communautaire Maison des aînés *Alpha-vico inc.*

Considérant la recherche de prix pour le remplacement des chaises au Centre communautaire et Maison des aînés;

Considérant la réception de prix d'un (1) fournisseur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat à *Alpha-vico inc.* de Farham, pour l'achat de chaises au Centre communautaire et à la Maison des aînés pour un montant total de 14 973.36 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au fonds de roulement et le remboursement de cette somme s'effectuera sur trois (3) ans à compter de 2014.

Certificat de la trésorière numéro 2453

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2013-417 Autorisation de signature
Entente Services aux sinistrés – Croix-Rouge Canadienne**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente de Services aux sinistrés à intervenir entre la Croix-Rouge Canadienne et la Ville de Varennes; telle entente est jointe à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2013-418 Autorisation de signature
Bail annuel pour le maintien de structures du quai municipal -
MDDEFP**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le bail à intervenir entre le Ministère du développement durable, environnement, faune et parcs et la Ville de Varennes; tel bail est joint à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2013-419 Autorisation de signature
Acte de vente Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur général, monsieur Sébastien Roy, et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et la Ville de Varennes; tel acte est joint à la présente comme si au long reproduit.

Le certificat prévu à l'article 6 de la loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q. c. I-0.1) est joint à la présente.

Adoptée.

**2013-420 Autorisation de signature
Acte d'achat 9080-0012 Québec inc. (Groupe Multi Fonds) – Lot P-282**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte d'achat à intervenir entre 9080-0012 Québec inc. (Groupe Multi Fonds) et la Ville de Varennes; tel acte est joint à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2013-421 Autorisation de signature
Offre de vente Les Investissements Innoval inc.
Lots 514 P et 515 P**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre de vente à intervenir entre Les Investissements Innoval inc. et la Ville de Varennes; telle offre est jointe à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2013-422 Autorisation de signature
Offre d'achat Les Investissements Innoval inc.
Lot 515 P (future emprise de rue)**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre d'achat à intervenir entre Les Investissements Innoval inc. et la Ville de Varennes; telle offre est jointe à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2013-423 Modification contractuelle – Contrôle qualitatif des matériaux –
Réfection de la rue Langlois**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 2 083.50 \$, plus taxes, au contrat attribué à LVM inc. pour le contrôle des matériaux du projet de la rue Langlois selon l'annexe jointe à la présente comme si au long reproduite.

Certificat de la trésorière numéro 2452

Adoptée.

2013-424 Modification contractuelle – Dépassement des quantités et des frais pour imprévus – Réfection de la rue Langlois

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 127 351.15 \$, plus taxes, au contrat attribué à Gersol Construction inc. pour le dépassement des quantités et des frais pour imprévus du projet de la rue Langlois selon l'annexe jointe à la présente comme si au long reproduite.

Certificat de la trésorière numéro 2455

Adoptée.

2013-425 Modification contractuelle – Travaux supplémentaire - Réhabilitation de la chaussée sur les rues Nicolas-Choquet et Beauchamp

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 32 284.15 \$, plus taxes, au contrat attribué à Entreprises C.R. Ménard inc. pour les travaux supplémentaires à effectuer pour le projet de réhabilitation de la chaussée sur les rues Nicolas-Choquet et Beauchamp

Certificat de la trésorière numéro 2456

Adoptée.

2013-426 Demande de transferts budgétaires 2013

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 4 472 567 \$ pour 2013, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 12 novembre 2013 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long récité.

Adoptée.

2013-427 Amendement – Résolution no 2013-347 Assurance collective Renouvellement 2013-2014 / Partage des primes

Considérant qu'il y a lieu d'amender la résolution 2013-347 adoptée par le conseil municipal le 9 septembre 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'amender la résolution numéro 2013-347 afin d'ajouter le tableau de partage des primes joint à la présente.

Adoptée.

2013-428 Terres agricoles des américains Reconduction des baux

Considérant que les baux pour la location des droits que la Ville de Varennes possèdent dans les parties de lots originaires 167, 168, 207 à 209, 211, 213, 215 à 222, 226, 227, 340, 351, 366, 378, 388 et 399 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes deviennent échus au 31 octobre 2013;

Considérant que le Conseil opte pour la reconduction desdits baux;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le bail pour la location des terres agricoles entre la Ville de Varennes et les locataires ci-après, pour une période d'un an, soit du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014, aux mêmes conditions que celles

prévues au bail du 5 décembre 2002, à l'exception du terme, du prix qui sera de 110 \$ l'arpent, de la clause de résiliation ainsi que des dates de paiement qui seront, pour le premier versement de 50 % le 1^{er} décembre 2013 et le deuxième versement le 1^{er} juin 2014, pour le solde.

NOM	LOTS	PRIX ANNUEL AVANT TAXES
Les Entreprises agricoles de Varennes inc.	167, 168, 221, 222 et 340 (212,95 arpents)	23 424,50 \$
M. Roland Beauchamp	208 (51,28 arpents)	5 640,80 \$
M ^{me} Cécile Beauchemin	209 (2), 227 (152,83 arpents)	16 811,30 \$
Ferme Normand Jodoin inc.	211, 366 (105,77 arpents)	11 634,70 \$
Ferme Promarc inc.	213 (60 arpents)	6 600,00 \$
M. Denis Bréard	226 (50,02 arpents)	5 502,20 \$
Les Fermes Wilfrid Larose inc.	207, 209 (1), 215, 216, 217, 218, 219, 220, 351, 378, 388 et 399 (612,71 arpents)	67 398,10 \$
M. Alain Hébert	321, 328 (83,96 arpents)	9 235,60 \$

Adoptée.

**2013-429 Acceptation des coûts électriques – Hydro-Québec
Programme enfouissement patrimonial, culturel et embellissement
rue Ste-Anne**

Considérant les travaux de revitalisation de la rue Sainte-Anne;

Considérant la demande d'Hydro-Québec pour l'acceptation des coûts électriques au montant de 221 332,49 \$ plus taxes pour l'enfouissement patrimonial, culturel et embellissement de la rue Sainte-Anne;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer les deux (2) acceptations des coûts électriques d'Hydro-Québec, jointes en annexe des présentes.

Adoptée.

2013-430 Demande au Canadien National – Transmission de l’information relative à la circulation de la marchandise sur les voies ferrées

Attendu que la tragédie de Lac-Mégantic met en lumière un enjeu de sécurité publique majeur pour plusieurs municipalités nord-américaines;

Attendu que les municipalités, malgré tous leurs efforts pour influencer la planification et le développement des activités ferroviaires et obtenir davantage de pouvoir par rapport aux compagnies ferroviaires se sont heurtées, au fil des ans, à un manque d’écoute et d’ouverture des décideurs;

Attendu que les activités des compagnies de chemin de fer ont radicalement changé au cours des dernières années tant au Québec, au Canada qu’aux États-Unis;

Attendu que les experts notent une forte augmentation de la quantité de matières dangereuses transportée par train au Canada et aux États-Unis depuis quelques années et qu’ils sont d’avis que le transport de ces matières par rail est une tendance lourde en Amérique du Nord;

Attendu que ces nouvelles activités des compagnies de chemin de fer représentent des risques graves et inédits pour les municipalités et les populations locales;

Attendu que les municipalités nord-américaines se sont développées à partir du chemin de fer et que cette proximité historique entre les populations locales et les voies ferrées, les cours de triage et les gares est intrinsèque à la réalité des municipalités;

Attendu que le ferroviaire est un mode de transport à prioriser pour réduire les gaz à effet de serre en transport et le resserrement du cadre réglementaire est nécessaire pour poursuivre ce développement;

Attendu que les municipalités ont la ferme intention d’assumer un leadership dans le débat public qui s’amorce en marge de la tragédie de Lac-Mégantic;

Attendu qu’il est urgent de resserrer les normes et la réglementation entourant les activités des compagnies de chemin de fer puisqu’elles traversent des territoires sous responsabilité municipale;

Attendu que la Ville de Varennes souhaite répondre à l’appel de mobilisation lancé par l’Union des municipalités du Québec et devenir partenaire de la Coalition municipale transfrontalière pour la sécurité ferroviaire afin de revendiquer, auprès des instances responsables, la révision et la modernisation des normes qui encadrent les activités des compagnies ferroviaires;

il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes devienne partenaire de la Coalition municipale transfrontalière pour la sécurité ferroviaire dans le but de revendiquer, auprès des instances responsables, la révision et la modernisation des normes qui encadrent les activités des compagnies ferroviaires;

Qu’une copie de cette résolution soit transmise à l’Union des municipalités du Québec.

Adoptée.

2013-431 Nomination d'un délégué substitut à la MRC Marguerite-D'Youville

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que madame la conseillère Brigitte Collin soit nommée déléguée substitut au conseil de la Municipalité régionale de comté Marguerite-D'Youville à compter des présentes.

Adoptée.

**2013-432 Délégation du Conseil
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le maire Martin Dampousse soit nommé à titre de représentant et madame la conseillère Lyne Beaulieu à titre de déléguée substitut du conseil municipal sur le conseil d'administration de la régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à compter des présentes.

Adoptée.

**2013-433 Délégation du Conseil
Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le maire Martin Dampousse soit nommé à titre de représentant et monsieur le conseiller Francis Rinfret à titre de délégué substitut sur le conseil d'administration du CIT Sorel-Varenes à compter des présentes.

Adoptée.

**2013-434 Délégation du Conseil
Régie intermunicipale de la Gare de Sorel**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le maire Martin Dampousse soit nommé à titre de représentant et monsieur le conseiller Francis Rinfret à titre de délégué substitut sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel à compter des présentes.

Adoptée.

**2013-435 Déléation du conseil
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-
Amable**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le maire Martin Damphousse, madame la conseillère Natalie Parent et monsieur le conseiller Gaétan Marcil soient nommés comme représentants de la Ville de Varennes au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable à compter des présentes et que monsieur le conseiller Marc-André Savaria soit nommé délégué substitut sur ledit conseil d'administration.

Adoptée.

**2013-436 Déléation du Conseil
Comité Consultatif d'Urbanisme**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'à compter des présentes madame la conseillère Natalie Parent soit nommée présidente du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Varennes et que monsieur le conseiller Denis Le Blanc soit nommée vice-président.

Adoptée.

**2013-437 Déléation du Conseil
Comité de démolition**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que messieurs les conseillers Marc-André Savaria et Denis Le Blanc ainsi que madame la conseillère Natalie Parent et soient nommés à titre de représentants et madame la conseillère Brigitte Collin à titre de délégué substitut au Comité de démolition à compter des présentes.

Adoptée.

2013-438 Nominations des maires suppléants

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la fonction de maire suppléant soit attribuée pour des périodes de trois mois, de la façon suivante :

Période	Maire suppléant
Novembre, décembre 2013 et janvier 2014	M ^{me} la conseillère Brigitte Collin
Février, mars et avril 2014	M. le conseiller Marc-André Savaria
Mai, juin et juillet 2014	M ^{me} la conseillère Lyne Beaulieu
Août, septembre et octobre 2014	M. le conseiller Francis Rinfret
Novembre, décembre 2014 et janvier 2015	M. le conseiller Denis Le Blanc
Février, mars et avril 2015	M. le conseiller Bruno Desjarlais
Mai, juin et juillet 2015	M ^{me} la conseillère Natalie Parent
Août, septembre et octobre 2015	M. le conseiller Gaétan Marcil
Novembre, décembre 2015 et janvier 2016	M ^{me} la conseillère Brigitte Collin
Février, mars et avril 2016	M. le conseiller Marc-André Savaria
Mai, juin et juillet 2016	M ^{me} la conseillère Lyne Beaulieu
Août, septembre et octobre 2016	M. le conseiller Francis Rinfret
Novembre, décembre 2016 et janvier 2017	M. le conseiller Denis Le Blanc
Février, mars et avril 2017	M. le conseiller Bruno Desjarlais
Mai, juin et juillet 2017	M ^{me} la conseillère Natalie Parent
Août, septembre et octobre 2017	M. le conseiller Gaétan Marcil

Adoptée.

2013-439 Mouvement du personnel Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2013-11 préparé et rédigé par la division des Ressources humaines en date du 13 novembre 2013.

Adoptée.

2013-440 Travaux d'augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées
Demande de permis et autorisation MDDEFP
Firme-conseil BPR

Considérant que la Ville de Varennes réalisera des travaux pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées;

Considérant les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP);

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De mandater et d'autoriser la *firme-conseil BPR* à faire au nom de la Ville de Varennes une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour le projet d'augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et à présenter tout engagement au nom de la Ville en lien avec ce projet;

Que la Ville de Varennes s'engage à respecter et à continuer de respecter les exigences de rejet;

Que la Ville de Varennes s'engage à mettre en œuvre et à continuer de mettre en œuvre le programme de suivi;

Que la Ville de Varennes s'engage à aviser le MAMROT dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement;

Que la Ville de Varennes s'engage à transmettre les résultats du programme de suivi au MAMROT;

Que la Ville de Varennes s'engage à transmettre la mise à jour du chapitre 2 du Cahier des exigences de la station d'épuration si le projet inclut des modifications au mode de fonctionnement ou à la capacité de la station d'épuration municipale.

Que la Ville de Varennes s'engage à mandater un ingénieur pour produire le guide d'utilisation ou manuel d'exploitation des équipements de traitement et à en fournir un exemplaire au MDDEFP au plus tard 60 jours après leur mise en service.

Que la Ville de Varennes s'engage à fournir un document démontrant que le requérant possède la formation pour l'entretien.

Que la Ville de Varennes s'engage à transmettre au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) dans les 60 jours de la fin des travaux une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée pour ledit projet.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Dépôt d'une pétition demandant l'installation d'abribus sur la route 132 et l'implantation d'une voie réservée pour les autobus sur le territoire de la Ville de Boucherville
- Félicitation aux élus pour leur élection
- Aménagement de stationnement supplémentaire sur la rue Dalpé
- Thermomarquage sur la rue Sainte-Anne
- Travaux nécessaires pour adapter les infrastructures de transport au transport lourd généré par le Novoparc
- Travaux sur la rue Langlois
- Vœux de succès au nouveau conseil
- Entrée et sortie d'automobiliste du nouveau poste d'essence en construction à l'intersection de la route 132 et du boulevard Lionel-Boulet
- Demande de hausse de la limite de vitesse sur certaines rues varennoises
- Prix de vente du terrain au Groupe Jean Coutu
- Demande de changement de date pour le stationnement de nuit pour la période hivernale
- Raison motivant l'installation d'un arrêt obligatoire au coin de la rue Blain sur la rue Dalpé

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 20.

La mairesse suppléante,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Brigitte Collin

Me Marc Giard, OMA